

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 7 octobre 2019**

INFORMATIONS COMMUNALES N° 08/2019

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINÉ, Michèle ROUBIN, Marie-France AVALLET, Noëlle DE MARIA, Pascale BRECHARD, Frédéric FRANCE.

Excusés : Stéphane RECORs, Laurent SOY, Sébastien SCHNEIDER, Isabelle OLIVER, Vincent DELLOYE, Diane MOURIER.

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 7 octobre dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

⇒ **Financement d'un poste d'intervenant social**

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du 8 janvier 2019 a souligné l'utilité d'un poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie pour accompagner les victimes au dépôt de plainte, en particulier en cas de violences faites aux femmes, de violences intrafamiliales et pour l'aide aux victimes. Les intervenants sociaux en police et en gendarmerie jouent un rôle de premier accueil social, d'écoute, d'orientation, voire d'accompagnement à la plainte. Ils ont vocation à assurer l'interface entre la police ou la gendarmerie et les services sociaux afin de favoriser une prise en charge globale des personnes reçues.

Les communes du territoire se sont accordées pour cofinancer un poste d'intervenant social sur notre territoire qui sera porté par l'association France Victimes 38 APRESS. L'intervenant social interviendra au commissariat de police de Vienne et dans les brigades de Gendarmerie qui dépendent du ressort des communes du territoire.

Notre contribution s'élève à 500€ / an. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de cette aide.

⇒ **Collège de l'Isle : Festival du Cinéma**

Le Collège de l'Isle, auquel la commune est rattachée, demande une contribution de 8€ / enfant pour emmener les 13 élèves St Cyriens au Festival de Cinéma. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de 104€ au Collège de l'Isle.

⇒ **RIFSEEP**

Le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel qui permet aux agents communaux de bénéficier de primes mensuelles et annuelles, déjà délibéré en novembre 2017. Il s'agit ici d'intégrer le cadre d'emplois des ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles).

⇒ **Allée du Lacat**

Le lotissement du Lacat est un lotissement communal qui date de 1982. Chaque parcelle a été revendue à des propriétaires privés et la voie devait rester communale. Mais le cadastre n'en a pas tenu compte et a considéré la voie en indivision entre tous les co-propriétaires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande la rectification et indique bien que la voie de l'Allée du Lacat est communale.

⇒ **Association des Livres et de la Culture**

L'ALC organise, du 13 au 17 décembre 2019, à la salle des fêtes de St Cyr, l'exposition des Artistes et Artisans

d'Art de St Cyr sur le Rhône. Elle souhaite une aide de la commune pour financer le matériel de communication et le vernissage du vendredi 13 décembre 2019. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention exceptionnelle de 200€.

#### ⇒ Parc du Pilat

Depuis cette année, notre commune fait partie du Parc du Pilat. Pour la représenter au conseil syndical, Michel MONTMEAS a été désigné titulaire et Pascale BRECHARD suppléante.

#### ⇒ Transfert compétence Eau potable

Ainsi que la loi NOTRe le stipule, la compétence Eau potable doit être transférée à Vienne Condrieu Agglomération à compter de janvier 2020. Cependant, pour les usagers, il n'y aura aucune différence, surtout tarifaire ! L'Agglo poursuit donc la DSP (Délégation de Service Public) avec CHOLTON pour le bas de la commune et notre adhésion au SIEMLY (Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais) pour le haut.

#### ⇒ Compte-rendu des commissions de Vienne Condrieu Agglomération

Plusieurs commissions communautaires se sont réunies autour des compétences de l'Agglo. En général, un conseiller ou plus de l'équipe de St Cyr y participe.

**Cohésion Sociale** : A été débattu, lors de cette commission, le recrutement d'une personne aidante dans les affaires de violence, en appui des policiers et des gendarmes. La 1<sup>ère</sup> délibération du conseil y fait référence.

**Agriculture** : A l'heure où on attend la grogne des paysans, il faut savoir qu'il existe des associations, dans le Rhône et l'Isère, subventionnées par l'Agglo, qui aident les agriculteurs juridiquement, financièrement ou même psychologiquement.

**Jeunesse** : ViennAgglo n'avait pas la compétence Jeunesse, a contrario de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, dont nous faisons partie avant janvier 2018. Afin de continuer le service mis en place, il a été décidé de créer un « service commun », financé par l'Agglo, en l'état et piloté par les maires des 11 communes concernées (celles faisant partie de l'ex-CCRC)

**Déchets** : Un bilan a été dressé pour l'année 2018 où il apparaît que les Ordures Ménagères représentent 242 kg/hab/an. La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) couvre actuellement l'ensemble des dépenses du service de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés.

**PDU (Plan de Déplacements Urbains)** : Qui devient le PDM (Plan De Mobilité). Un diagnostic a été fait sur le territoire : 370.000 déplacements motorisés sur l'année dont la moitié fait moins de 2 km ! Le 1/2 échangeur d'autoroute de Reventin devrait être ouvert d'ici 2023, permettant une baisse notable de la circulation sur le barrage et à l'entrée d'autoroute de Verenay.

**Habitat** : Des aides existent pour l'amélioration de l'habitat en termes de dépense énergétique. N'hésitez pas à vous renseigner à l'Agglo : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

**PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** : Un diagnostic a été établi sur notre territoire, assez affligeant sur la dépense énergétique, la qualité de l'air, le dérèglement climatique. Cependant, il ne faut pas baisser les bras, nous pouvons, chacun à notre « petit » niveau, faire des efforts sur le tri de nos déchets, sur l'isolation de notre habitation, sur le fait de réduire nos déplacements en voiture ... D'un autre côté, l'Agglo a plusieurs projets en cours comme : Agrométhas (méthanisation agricole), centrales villageoises photovoltaïques, réseaux de chaleur et un cadastre solaire va être mis en place sur le territoire afin d'optimiser l'installation de panneaux solaires.

#### ⇒ Questions diverses

- **Travaux MTL** : les travaux de la salle des fêtes avancent bien et devraient se terminer, comme prévu, fin novembre. D'ici fin octobre, la façade devrait être remise à neuf ainsi que l'entrée et une partie du trottoir.

- **Téléthon** : le Téléthon de St Cyr participera au vide-grenier de Ste Colombe le **20 octobre**. Venez nombreux !!!

Cette année, il n'y a ni Montée du Grisard, ni choucroute, mais vous pourrez cependant déposer, en mairie, votre don au nom de l'association *St Cyr Téléthon*, jusqu'au 15 décembre 2019.

- **Club de foot St Cyr/Ampuis** : il organise un boudin le dimanche **24 novembre** 2019, devant la Mairie.

- **Coupure d'électricité** : ENEDIS nous informe d'une éventuelle coupure d'électricité le mercredi 30 octobre entre 8h30 et 11h30 sur le Chemin des Chanavaries et le Chemin de la Biale.

- **Périmètre à risque centrale St Alban** : un premier courrier vous a été envoyé, vous informant que la commune de St Cyr sur le Rhône faisait maintenant partie du périmètre à risque de la centrale de St Alban, un second vous a été envoyé, vous informant de la distribution de capsule d'iode en cas d'incident nucléaire. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez, malgré tout, aller directement en pharmacie avec un justificatif de domicile.

- **Moustique tigre** : Protégez-vous ! Il vous faut COUVRIR, JETER, VIDER tous les récipients pouvant contenir de l'eau. Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

- **Déclaration obligatoire des ruches** : la campagne annuelle se déroule du 01/09 au 31/12. Elle participe à :

- ✓ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ✓ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ✓ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Toute ruche doit être déclarée. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou ☎ : 01 49 55 82 22

- **PMI** : le Département du Rhône, à la Maison des Services Publics de Condrieu, propose aux parents des permanences de pesées pour les nourrissons : lundi de 13h30 à 15h30 et vendredi de 9h30 à 11h30.

☎ : 04.78.02.34.90

- **Vivre Ensemble au Centre Hospitalier de Condrieu** communique : « c'est une rencontre avec les résidents et leur famille. Nous animons au niveau EHPAD : lundi, mercredi et jeudi (de 14h30 à 17h), jeux, lotos, ballons, Scrabble, belote, nous aidons animateur et animatrice dans certaines occasions (sorties, goûters), nous offrons quelques après-midi musicaux. Nous lançons un appel comme l'an dernier : Si vous voulez vous investir et disposer de temps libre, l'équipe est prête à vous accueillir. ☎ : 04.74.56.55.95 / 06.88.78.88.23. La Présidente : Annie Pinguet. »

- **La bibliothèque communique** :

Dictée « moments des mots » jeudi 24 octobre 2019 à 20h30. N'hésitez pas à venir avec vos amis, votre famille, vos voisins....

Le salon « Sang d'Encre » se déroulera les 16 et 17 novembre. Nous vous rappelons que les ouvrages doivent circuler rapidement afin que tous les lecteurs « Sang d'Encre » puissent lire tous les livres. Les bulletins de vote seront votre disposition première semaine de novembre.

« Soirée liseurs » : Les mots, les livres, les bibliothèques... jeudi 23 janvier 2020 à 20h30.

Nous offrons un album aux enfants nés en 2018. Vous parents, vous avez reçu une invitation vous demandant de venir à la bibliothèque. Les bibliothécaires vous remettront l'album et vous proposeront une inscription gratuite annuelle à la bibliothèque.

Nous vous attendons aux heures d'ouverture :

Lundi de 9h30 à 11h30 - Mardi de 16h30 à 18h30 - Mercredi de 10h à 12h - Samedi de 10h à 12h

- **Vitesse** : Nous nous devons de vous rappeler que la Route du Grisard n'est pas un lieu de course de côte. La vitesse est limitée à 50km/h en agglomération et 70 km/h sur une majeure partie de la route. Il en va de la sécurité de tous !

- **Vœux de la municipalité** : pour que vous puissiez noter cette date dans votre agenda dès maintenant, les vœux de la municipalité auront lieu le **vendredi 10 janvier 2020** à 19h à la salle des fêtes de St Cyr. Et ainsi, vous pourrez voir les travaux réalisés dans la Maison du Temps Libre.

- **Horaire d'ouverture du secrétariat de la mairie** du lundi 21 octobre au vendredi 1er novembre 2019

	<b>MATIN</b>	<b>APRES-MIDI</b>
<b>Lundi 21 octobre</b>	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
<b>Mardi 22 octobre</b>	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
<b>Mercredi 23 octobre</b>	<i>FERME</i>	<i>FERME</i>
<b>Jeudi 24 octobre</b>	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
<b>Vendredi 25 octobre</b>	8H30 – 12H00	13 H30 – 15H30
<b>Lundi 28 octobre</b>	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
<b>Mardi 29 octobre</b>	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
<b>Mercredi 30 octobre</b>	<i>FERME</i>	<i>FERME</i>
<b>Jeudi 31 octobre</b>	8H30 – 12H00	13H30 – 16H30
<b>Vendredi 1er novembre</b>	<i>FERIE</i>	<i>FERIE</i>